

Licenciements et plans sociaux dans le privé, suppressions d'emplois dans le public et les administrations...

Il y a déjà trop de chômage: 37,5 annuités maximales pour toutes et tous, privé et public !

Le gouvernement Raffarin, comme ses prédécesseurs, ne cesse de parler de l'emploi. A écouter le Premier ministre, tout ce qu'il fait n'aurait pour seul objectif que de favoriser l'emploi : exonérations de cotisations sociales pour les employeurs, baisse de l'impôt sur les sociétés et baisse des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune, baisse des minima sociaux... Tout ça, selon Mr Raffarin, c'est bon pour l'emploi.

Les résultats de cette politique sont éclatants : déficits accrus des budgets publics (Etat et Collectivités locales), difficultés maintenues pour les différents régimes de la Sécurité sociale (maladie, retraites...), accroissement des inégalités avec des riches toujours plus riches pendant que des millions de familles sont enfoncées dans les difficultés et la précarité.

Les entreprises profitent des largesses gouvernementales

Car les entreprises empochent ces exonérations sociales et fiscales... et profitent en même temps des libertés qui leur sont offertes

pour " dégraisser " leurs effectifs : suppressions d'emplois, licenciements et plans sociaux chez Adventis, à Air Lib, Alcatel, Alstom, Baccarat, Daewo, Giat-industries, Kindy, Lustucru, Martell, Matra, Metaleurop, Mulliez, Noos, Pechiney...

Pendant le même temps, les suppressions d'emplois et les non-remplacements des départs en retraite s'accroissent dans les entreprises publiques et les administrations : Air France, Edf-Gdf, Sncf, Banque de France, La Poste, Education nationale, Finances, Intérieur, Hopitaux, Collectivités locales, Sécurité sociale...

Des licenciements dans les entreprises privées, des suppressions d'emplois dans les administrations et les services publics, tout ceci concourt à augmenter le chômage.

40 annuités, c'est plus de chômage pour les jeunes !

Jusqu'en 1993, il fallait 37,5 annuités, dans le privé comme dans le public, pour obtenir le taux plein lors du départ en retraite. Le gouvernement Balladur a porté cette limite à 40 annui-

Union
syndicaleG10
Solidaires

93 bis rue de Montreuil
75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14

Avril 2003

tés pour le secteur privé. Juppé s'est essayé en 1995 pour faire la même opération dans le public et les administrations. Les grèves de novembre et décembre 1995 ont, pour un temps, stoppé le processus. Raffarin revient à la charge en ayant le culot de parler d'équité alors que l'équité existait justement jusqu'en 1993 : c'est la réforme Balladur qui l'a supprimée ! Par contre, Mr Raffarin ne parle pas d'équité en ce qui concerne le partage des richesses !

Avec les durées d'études prolongées, avec les périodes de chômage et les interruptions de travail pour raisons familiales (qui retombent le plus souvent sur les femmes), demain, toutes celles et tous ceux qui dans le privé comme dans le public sont fatigués par les horaires décalés, par la pénibilité des conditions de travail, devront attendre 65 ans, voire plus, pour espérer avoir 40 annuités et une retraite à taux plein. Les dernières annonces de Fillon confirment que le projet gouvernemental vise à allonger pour tous, privé et public, le nombre d'annuités nécessaire, au delà des 40.

Ce projet prévoit un mécanisme d'augmentation de la durée de cotisation parallèlement à l'augmentation de l'espérance de vie !

Les salariés auront de plus en plus de mal à obtenir une retraite à taux plein, et pendant ce temps-là, leurs enfants ou leurs petits-enfants seront au chômage, n'auront qu'une activité à temps partiel, ou en intérim : ce sera la précarité à tout point de vue et la concurrence exacerbée entre générations.

La décision de ne remplacer qu'un fonctionnaire partant en retraites sur deux va contribuer à accroître le chômage des jeunes, à dégrader les services publics et les conditions de travail. C'est l'application dans les fonctions publiques des suppressions d'emplois décidées par nombre d'employeurs privés qui contribuent à accentuer la pression sur ceux qui ont encore un emploi.

Il est invraisemblable d'obliger des personnes âgées à travailler plus longtemps quand il y a autant de chômage, de départs en préretraites, autant de salariés hors-emploi dès 55 ans.

Pour ces raisons, l'Union syndicale-G10 Solidaires revendique :

- l'abrogation des mesures Balladur de 1993, le retour aux 37,5 annuités et aux dix meilleures années dans le privé, le calcul des retraites sur les salaires;
- le maintien des 37,5 annuités dans le public et de la référence aux 6 derniers mois, le maintien des départs anticipés pour les travaux pénibles ;
- le maintien des régimes spéciaux ;
- un taux de remplacement en moyenne égal à 75 % du salaire d'activité et pas de retraite en dessous du Smic.

La garantie du financement des retraites peut être assurée par une augmentation des salaires (et donc des cotisations), des créations d'emplois et une augmentation des cotisations patronales.

**L'heure est à préparer un mouvement d'ensemble, privé et public, contre ce projet de régression sociale :
le 13 mai en sera une nouvelle étape.**